Rappel Conso

Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 13/07/2023

PALMI D'OR BOURGOGNE PALMID'OR BOURGOGNE rappelle FILET DE CANARD

- Noms des modèles ou références concernés : **FILET CANARD x1 A/P S/SKIN LE GAULOIS**
- Marque : **LE GAULOIS**
- **GTIN 3266980047863 Lot 0103011177 Date limite de consommation entre le 14/07/2023 et le 15/07/2023**
- Conditionnements : **SOUS SKIN**
- Date début/fin de commercialisation : **du 30/06/2023 au 01/07/2023**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **ESTAMPILLE SANITAIRE OVALE**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **INTERMARCHE LECLERC**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **DETECTION DE LISTERIA MONOCYTOGENES**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
  Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **vendredi 28 juillet 2023**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre